

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Programme de travaux forestiers 2025

Séance du 22 janvier 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux janvier à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le seize janvier deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MERMILLON Eliane, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Philippe EMIN
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
MASSIRONI Alain pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

BROCHET Olivier
GUILLERMET Maria
ZANI Sonia

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants

Monsieur le Maire présente le programme de travaux forestiers 2024 proposée par l'Office Nationale des Forêts.

L'Assemblée décide de retenir les travaux comme suit :

Forêt	Type de travaux	Parcelles	km ou surf ou Qtés	Travaux 2025	Subventions
Hauteville - Lompnes	Travaux sylvicoles				
	Dégagement manuel sur la ligne avec maintien du gainage	2a	2 ha	3 770 € HT	
	Protection du gibier: Entretien des protections individuelles	36u 78u	1 400 Unité		
	Dégagement manuel sur la ligne avec maintien du gainage	36u 53u 78u	6 ha	5 690€ HT	Fond Local
	Travaux de maintenance création nouveaux parcellaires et entretien du périmètre				
	Traitement manuel layons	Ancien contrat gestion La Praille et ancienne foret de Belligneux	3 km	21 540 € HT	
	Traitement manuel layons	127u 80u	4 km		
	Entretien périmètre : peinture	1u, 10u, 12u, 45u, 62u, 64b, 80u, 109a	5.35km		
	Entretien du parcellaire : mise en peinture	8u 9u 10u 12u 45u 62u 64b 80u 109a	5.90 km		
	Traitement manuel layons NOUVS 3		0.50 km		
	OPERATIONS LIEES A L'ACCUEIL DU PUBLIC				
	Entretien et propreté des sentiers, pistes , aires, signalétiques, mobiliers	Toute la forêt communale	1 U	1 280 € HT	
Cormaranche	Travaux sylvicoles				
	Dégagement manuel sur la ligne avec maintien du gainage	11u 16u 17u	3ha40	4 570 € HT	
	Protection du gibier: Entretien des		450 U		

	protections individuelles				
	Travaux de maintenance				
	Protection contre le gibier – enlèvement des protections individuelles		0,3 ha	300 € HT	
	Travaux de maintenance entretien de périmètre				
	Entretien du périmètre : Mise en peinture	31 u 32 u	0,90 km	1 060 € HT	

Hostiaz	Travaux sylvicoles				
	Entretien du périmètre : peinture	18b	1,55 km	7 650€ HT	
	Entretien du périmètre : peinture	21u	0,5km		
	Entretien du parcellaire: Mise en peinture	21u	1,10km		
	Entretien du périmètre : peinture	24a	1,80 km		

Sectionale Thézillieu-Ponthieux	Travaux sylvicoles				
	Cloisonnement sylvicole : création ou réouverture	23 u	5 000	1 250 € HT	

Sectionale Thézillieu-Genevray	Travaux sylvicoles				
	Entretien parcellaire : mise en peinture	33 u 34 u	2.32km	1 840 € HT	

Pour un montant total de travaux estimés à 48 950 €

Les recettes estimées par l'ONF à l'heure de la délibération pour l'année 2025 sont de 173 362,43€

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 25 voix POUR et 1 ABSTENTION d'Alexandre LALLEMENT les pouvoirs étant engagé, des membres présents et représentés,

- **ENTEND** mettre une priorité aux travaux sylvicoles sur ses forêts communales,
- **DECIDE** de retenir les travaux ci-dessus référencés **sous réserve** des décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire et de la confirmation lors du vote des budgets en Conseil Municipal **pour tout ou partie,**
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN



Publié sur le site internet de la Commune le 12/02/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250122-DE-2025-01-15-DE
Date de télétransmission : 12/02/2025
Date de réception préfecture : 12/02/2025